



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : Jacques LAFFONT
Tel. : 04.67.27.11.85
Mél : j.laffont@inao.gouv.fr

Mairie d'Arles
Monsieur le Maire
Hôtel de Ville - BP 90196
13637 Arles

MAIRIE d'ARLES	
3493	
29 JUL 2019	
Destinataire	Cabinet
Copie à	DAT
DUREYB	

Vos réf. : HS/DG/EG/AM/MN/NB 2019-0012
Dossier suivi par Michaël NAVARRO
Nos réf. : JL/106/19
Objet : Avis sur modification n°1 PLU Arles

Montpellier, le 22 juillet 2019

Monsieur le Maire ;

Par courrier électronique en date du 5 juillet dernier vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le dossier arrêté de modification n°1 du PLU de votre commune.

La commune d'Arles est située dans l'aire géographique des AOC « Foin de Crau » et « Huile d'olive de la vallée des Baux-de-Provence », « Huile d'olive de Provence », « Olives cassées de la vallée des Baux-de-Provence », « Olives noires de la vallée des Baux-de-Provence » et « Taureau de Camargue ».

Elle appartient également aux aires de production des IGP « Agneau de Sisteron », « Méditerranée », « Miel de Provence », « Pays des Bouches-du-Rhône » et « Riz de Camargue ».

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

Le PLU en vigueur de la commune a été approuvé le 8 mars 2017. Après un an de fonctionnement, un premier bilan a fait apparaître la nécessité de corriger ou ajuster quelques éléments et d'en ajouter certains. Ces modifications n'entraînent pas de changement dans les orientations définies par le PADD et n'apportent pas de réduction d'espace naturel ou agricole.

Il s'agit de corrections d'erreurs matérielles, de corrections sur plans (reclassement de zone N en zone A, réduction de servitudes d'attente de projet à Trinquetaille et suppression sur une zone d'extension du PSMV, et de modifications de règlement de zones AU.

Après étude du dossier, l'INAO n'a pas d'objections à formuler à l'encontre de ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice de l'INAO, et par délégation,
Le Délégué Territorial Adjoint Occitanie,
Brice BESSON

Copie DDTM 13

INAO - Délégation Territoriale Occitanie

SITE DE MONTPELLIER
697 av. Etienne Meuhl
CA Croix d'Argent
34070 MONTPELLIER
Tél : 04.67.27.11.85
INAO-MONTPELLIER@inao.gouv.fr

SITE DE NARBONNE
Rue du Pont de l'Avenir
C/S 50127
11100 NARBONNE
Tél : 04.68.90.62.00
INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr

SITE DE GAILLAC
Centre Technique du Vin
52 Place Jean Moulin 2ème étage
81600 GAILLAC
Tél : 05.63.57.14.82
INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr

SITE DE TOULOUSE
Tél : 05.34.26.51.45
INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr
Antenne de Perpignan
Tél : 04.68.34.53.38
INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr

www.inao.gouv.fr